

PROVINCE DE HAINAUT- VILLE DE BINCHE
COURS D'EAU NON NAVIGABLES

AVIS - Réunion publique d'information

CODE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

(Livre premier ARTICLES D29-5, R41-1 et suivants: Participation du public en matière d'environnement)

ORGANISATION D'UNE REUNION D'INFORMATION PREALABLE DU PUBLIC

L'intercommunale IDEA, sise rue de Nimy 53 à 7000 MONS, porte à la connaissance de la population qu'elle sollicite une demande d'autorisation auprès du Collège Provincial.

La demande concerne les actes et travaux suivants :

Aménagements hydrauliques avec modifications de cours d'eau à Waudrez

Dans le cadre des travaux d'égouttage et de pose du collecteur d'assainissement dit « du Menu Bois » à Waudrez visant à réaliser la collecte et le transport des eaux usées vers la station d'épuration existante de Trivières, la ville de Binche a désigné IDEA pour réaliser des travaux d'opportunité en vue de lutter contre les inondations produites par le débordement des cours d'eau « Ruisseau du Bruille » et « Ruisseau de Bonne Espérance ».

Lieu d'implantation : Ville de Binche - Sur le Ruisseau du Bruille au niveau de la rue du Berceau et sur Ruisseau de Bonne-Espérance à hauteur de l'avenue Prince Baudouin, à Waudrez.

Sous – Bassin Hydrographique : La HAINE Cours d'eau : n° 23.082 et n° 23.118 dits « Ruisseau du Bruille » et « Ruisseau de Bonne Espérance », classés respectivement en 2ème et 3ème catégorie à l'Atlas des Cours d'eau non navigables de Waudrez.

Cette demande relève de la catégorie B des projets dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'art. D.29-1, §4.b.6° du Code de l'Environnement - Livre Ier. Une réunion publique d'information sur le projet sera organisée conformément à l'art. D.29-5 dudit Code le :

Mardi 26 octobre 2017 à 18H30

**À L'ANCIENNE MAISON COMMUNALE DE WAUDREZ
PLACE DE L'EUROPE 7, à 7131 WAUDREZ.**

Cette réunion d'information a pour objet:

- de permettre au demandeur de présenter le projet;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet;

Toute personne est invitée à la réunion et peut, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de la réunion précitée, émettre ses observations et suggestions en les adressant par écrit avec ses nom et adresse au COLLEGE COMMUNAL de la Ville de BINCHE, plus copie au demandeur.

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet durant l'enquête publique qui se tiendra du 11/10/2017 au 26/10/2017 auprès du Service Technique de la Ville de Binche – 064/230.657 – environnement@binche.be - Chaussée Brunehault, 266 à 7134 Péronnes-lez-Binche ou du demandeur (Intercommunale IDEA- M. David Inglese ou M. /Stéphane Coupez- Rue de Nimy, 53 à 7000 MONS - 065/37.57.11- info@idea.be).